

INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE

LYCÉE
GUSTAVE

Eiffel

LE CHOIX DE
L'EXCELLENCE

Le lycée Gustave Eiffel est un lycée polyvalent qui propose à chaque élève, étudiant ou apprenti une voie de formation qui lui convient, pour l'accompagner vers le plus haut niveau de réussite possible en fonction de sa motivation et de ses capacités.

Cette notice explicative doit être conservée et a pour objectif de vous aider à accomplir toutes les formalités administratives liées à la rentrée scolaire.

RENTRÉE DES CLASSES

Les informations relatives à la rentrée des classes seront communiquées sur le site internet du lycée : www.lycee-gustave-eiffel.fr

Attention les horaires de rentrée seront échelonnés en fonction du niveau et des filières.



FOURNITURES SCOLAIRES

Il n'y a pas de liste pré-établie. Les professeurs préciseront à la rentrée les besoins particuliers.

Calculatrice recommandée : TI-83 Premium CE édition Python
(Possibilité d'achat groupé avec l'association de parents d'élèves - cf page 2)

MANUELS SCOLAIRES

En adhérant à l'ASSO'FL, les élèves de seconde, première et terminale générales et technologiques peuvent bénéficier de la **location des manuels scolaires**.

Le coût de cette location peut être **prélevé sur la carte HDF**.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous contacter l'association :

 contact@assofl.fr  www.assofl.fr



CARTE GÉNÉRATION #HDF

A l'entrée au lycée, les élèves peuvent bénéficier d'une **aide financière** du Conseil Régional d'un montant de 100€ pour les secondes et de 55€ pour les premières et terminales. Faites dès à présent **la demande de carte ou de renouvellement** sur le site <https://generation.hautsdefrance.fr> ou sur l'application génération #HDF.



TRANSPORT SCOLAIRE



Pour les élèves habitant la Métropole Européenne de Lille (MEL) :
Demande de carte « PASS PASS » à formuler sur <https://www.ilevia.fr>

Pour les élèves hors Métropole Européenne de Lille (MEL) :
dans le 59 : <https://nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr>
dans le 62 : <https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

- **Première demande** : faire votre demande en ligne ou sur formulaire papier disponible en téléchargement sur le site.
- **Pour les renouvellements** : Connectez-vous à votre compte et faites une demande de renouvellement.

VIE DES ASSOCIATIONS

Un forum de présentation des associations se tiendra à la rentrée scolaire.

MD'FL (Maison des Lycéens)

Cette association, gérée par des lycéens, propose différentes activités (gestion du foyer des lycéens, vente de t-shirts du lycée, sorties dans des parcs d'attraction, après-midi gaufres, bal de fin d'année...)

La cotisation annuelle, fixée à 5€, est à régler par carte bancaire ou par chèque à l'ordre de la MD'FL

ASSO FL' (Association culturelle partenaire du lycée)

L'adhésion à l'ASSO'FL, fixée à 20€, est à régler par chèque à l'ordre de l'ASSO'FL. Elle permet de bénéficier de la location des manuels scolaires et également de financer une partie des activités proposées par l'association (WebTV, web radio, réalisation d'événements culturels, cosplay...).

 contact@assofl.fr  www.assofl.fr

L'association des parents d'élèves FCPE :

Adhésion à l'adresse suivante :  fcpegustaveeiffel.arentieries@fcpe59.fr

 www.fcpe59.fr

Commande de calculatrices en cliquant sur [ce lien](#) ou en flashant ce QR code :



BOURSES ET AIDE FONDS SOCIAL

Les **élèves déjà boursiers** au lycée n'ont pas de nouvelle demande à formuler sauf en cas de redoublement, de changement d'orientation ou de modification significative des ressources. Renseignements à prendre à l'intendance. Pour **les lycéens venant d'un autre établissement**, le transfert de bourse sera effectué, à **votre demande**, par l'établissement d'origine.

Un **fonds social lycéen** permet d'apporter une aide exceptionnelle à un élève pour faire face à des dépenses de vie scolaire et de scolarité. Ces aides sont accordées par les chefs d'établissement, après avis d'une commission qui se réunit périodiquement. **Le dossier de demande de fonds social est à retirer auprès de l'Assistante Sociale ou de l'intendance** (aide financière possible sous conditions).

HÉBERGEMENT – RESTAURATION – FRAIS DE PENSION ET DE DEMI-PENSION

Tarifs forfaitaires :	1er trimestre du 04.09 au 22.12	2ème trimestre du 08.01 au 20.04	3ème trimestre du 06.05 au 05.07	TOTAL ANNUEL
Forfait 4 jours/semaine	172,48 €	157,08 €	98,56 €	428,12 €
Forfait 5 jours/semaine	215,60 €	197,12 €	126,28 €	539,00 €
Forfait internat 5 nuits (Lycée)	592,20 €	541,44 €	346,86 €	1 480,50 €
Forfait internat 6 nuits (CPGE)	693,72 €	651,42 €	406,08€	1 751,22 €

NB: Jours fixes et non-modulables pour le forfait 4 jours. La facture est calculée sur le forfait choisi par la famille, indépendamment du nombre de repas consommés. Les tarifs 2023/24 n'ayant pas été communiqués à ce jour par la Région Hauts de France, les montants indiqués sont donc donnés à titre indicatif sur la base des tarifs 2022/23.

Demi-pension au ticket : Tarif 3,85 € (à titre indicatif)

Le choix de la demi-pension au ticket permet la libre fréquentation du restaurant scolaire le midi. Dans un premier temps, l'élève procède à l'ouverture d'un compte suite à un dépôt minimum de 10 repas soit 38,50 €. Ensuite, l'élève rechargera son badge par avance (via internet ou à l'intendance) quand il/elle le souhaitera. Un repas est débité à chaque passage de l'élève sur son compte suffisamment approvisionné.

Repas occasionnel :

Les élèves externes ont la possibilité de manger à la cantine ponctuellement en achetant une carte à usage unique vendue à l'intendance au prix de 5,00 € (Tarif 2022).

Accès au restaurant scolaire :

Le restaurant scolaire est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30. Pour les internes, du lundi au vendredi, le matin de 7h à 8h et le soir de 18h30 à 19h30. Les CPGE ont accès au restaurant scolaire le samedi matin pour le petit déjeuner.

Carte Lycéen :

Une carte de lycéen est fournie en début d'année scolaire à chaque nouvel élève/étudiant intégrant le lycée. Elle est nominative et personnelle et **doit être conservée durant TOUTE la scolarité de l'élève** au sein du lycée. Elle est obligatoire pour entrer dans l'enceinte de l'établissement. De plus, elle permet aussi aux élèves d'accéder au restaurant scolaire.

En cas de perte ou de détérioration elle sera facturée 7€ (tarif 2022). Un étui de protection est proposé à l'intendance pour un coût de 1€.

Changement de régime (Interne, DP au forfait ou au ticket) :

A l'inscription, le forfait est de 5 jours par défaut. Le changement de régime est possible en demandant un imprimé de modification de forfait à l'adresse suivante :

 secretariat.intendance.0590011s@ac-lille.fr

L'imprimé doit être adressé avant le **30 septembre** pour le 1er trimestre, le **15 décembre** pour le 2ème trimestre et le **12 avril** pour le 3ème trimestre.

Frais de demi-pension ou d'internat (au forfait) :

Le conseil d'administration a adopté l'organisation du service annexe d'hébergement ainsi que les modalités de paiement : les frais d'hébergement qui sont forfaitaires, payables par trimestre et d'avance.

Vous recevrez en cours de trimestre, un avis vous demandant de payer les frais d'internat ou de demi-pension. Le paiement pourra se faire par paiement CB en ligne, par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Gustave Eiffel ou en espèces directement à l'intendance (limité à 300,00€ par dépôt).

Aucun prélèvement automatique ne pourra être effectué par les services comptables du Lycée.

ACCÈS AU NUMÉRIQUE – PORTAIL EDUCONNECT

Votre identifiant **EDUCONNECT** vous permet d'accéder à toutes les applications utilisées au Lycée.

Si vous ne connaissez pas votre identifiant ou si vous avez perdu votre mot de passe, rendez-vous sur <https://educconnect.education.gouv.fr> ; les codes restent inchangés quelque soit l'établissement dans lequel vos enfants sont scolarisés.

- Depuis la plateforme **EDUCONNECT**, vous pouvez accéder aux **TÉLÉSERVICES** (*mise à jour de vos coordonnées, bourses, orientation, affectation, etc*)
- Des **TÉLÉSERVICES**, vous pourrez vous connecter à l'**ENT**. L'ENT est un outil de communication entre la famille et l'ensemble des personnels de l'établissement. Il comporte une messagerie et un certain nombre d'applications dont PRONOTE.
- De l'**ENT**, vous pourrez vous connecter à **PRONOTE**. Pronote vous indique en temps réel l'emploi du temps, les absences, les sanctions et les notes de votre enfant.



CONTACTS

N'oubliez pas de préciser les nom, prénom et classe de l'élève lors de vos échanges

Formulaire de contact en ligne : <https://lycee-gustave-eiffel.fr/contact/>

Téléphone : 03.20.48.43.43

Mél : ce.0590011s@ac-lille.fr

viescolaireeiffel2020@gmail.com

secretariat.intendance.0590011s@ac-lille.fr

Site web : <https://lycee-gustave-eiffel.fr>

Accès ENT : <https://lycee-gustave-eiffel.fr/ent>

Lignes directes :

Bureau de la vie scolaire (CPE)	03.20.48.43.10
Infirmierie	03.20.48.43.46
Portable de l'internat	07.76.84.16.84
Secrétariat de Direction - pôle administratif	03.20.48.43.01
Secrétariat de Direction - pôle élèves	03.20.48.43.07
Secrétariat des DDFPT	03.20.48.43.52
Intendance (facturation, bourses)	03.20.48.43.25

